

> Locoal-Mendon

Mouillages. Aménagements sur deux zones

Publié le 07 mars 2016



En charge de la gestion des mouillages alloués à la commune, l'association Le Doren compte 150 adhérents.

Bien en place et bien suivie par les référents de zones, la gestion par Le Doren des 150 mouillages alloués à la commune ne pose guère de difficultés, comme le confirmaient les rapports et discussions, samedi, lors de l'assemblée générale. Le point majeur évoqué par l'association

concernait les améliorations à apporter sur deux zones, suite aux demandes formulées par les usagers adhérents : la plage de Locoal et Le Verdon. Un géotextile y sera déployé, sur 10 m au Verdon et 15 m à la plage, pour faciliter l'accès et les mises à l'eau. « C'est une nécessité, parce qu'il n'y a qu'une seule cale sur la commune : à la pointe du Listrec », précisait Jacques Dupré, le président. S'y ajouteront des racks pour les annexes. « La commune alloue un budget pour ces aménagements ».

En bref

Tarifs des mouillages. Inchangés, mais le conseil municipal avait voté, en décembre, la facturation de 40 EUR de frais de gestion aux propriétaires de mouillages n'adhérant pas au Doren. Ce principe est déjà en vigueur sur les communes voisines.

PUBLICITÉ



Rejouer la vidéo

Bureau. Jacques Dupré, président ; Didier Allanic, vice-président ; Paul Le Boulaire et Thierry Guyonvarc'h, secrétaires ; Jean-Luc Le Dran et Jean-Yves Daubert, trésoriers. Yves Bouchama, Nicolas Le Bourn et Stéphane Gilliouard intègrent le conseil d'administration.